



Schweizerische Eidgenossenschaft
Confédération suisse
Confederazione Svizzera
Confederaziun svizra

Seul le texte prononcé fait foi

6^{ème} session du Conseil des droits de l'homme

Examen Périodique Universel République démocratique du Congo

Déclaration de la Suisse

Mission permanente de la Suisse auprès de l'Office des
Nations Unies et des autres organisations internationales à
Genève

Genève, le 3 décembre 2009

Merci Monsieur le Président,

La Suisse souhaite la bienvenue à son Excellence M. Upio Kakura Wapol et sa délégation et le remercie de ses réponses à nos questions. Tout en reconnaissant les nombreux défis auxquels la RDC doit faire face, nous aimerions faire les commentaires et recommandations suivants :

1. Concernant la lutte contre l'impunité, nous souhaitons saluer la coopération des autorités de la RDC avec la Cour pénale internationale dans le passé et nous les encourageons à continuer de coopérer avec la Cour. Par ailleurs, **nous recommandons au Gouvernement d'oeuvrer afin que la législation nécessaire à la mise en œuvre du Statut de Rome soit adoptée dans les meilleurs délais, de poursuivre tous les auteurs présumés de crimes de guerre et de crimes contre l'humanité, quel que soit leur position hiérarchique et de relever de leurs fonctions dans l'armée ou dans l'administration publique les auteurs identifiés de violations graves des droits humains.**

2. Concernant la situation des droits des femmes et des enfants : elle est très alarmante, marquée notamment par des violences sexuelles très répandues, des violences contre les enfants accusés de sorcellerie, le travail des enfants dans l'industrie minière ou encore le déni d'éducation. De plus, l'enrôlement d'enfants soldats, y compris dans les forces armées nationales, est inadmissible. **Nous recommandons au Gouvernement de la RDC d'instaurer des mesures efficaces - dont l'allocation de ressources suffisantes - pour faire appliquer les lois existantes en matière de protection des femmes et des enfants.**

3. Concernant la liberté d'expression : nous exprimons nos préoccupations, tout particulièrement à l'approche des élections, à l'égard des menaces de mort, intimidations et harcèlements, mauvais traitements, arrestations et détentions arbitraires qui frappent les défenseurs des droits de l'homme et les journalistes. L'assassinat des journalistes Serge Maheshe et Didace Namujimbo, de Radio Okapi, n'est qu'un triste exemple parmi beaucoup d'autres. **La Suisse recommande au Gouvernement d'adopter des lois nationales et provinciales aptes à protéger les défenseurs des droits de l'homme et de prendre des mesures efficaces pour assurer leur application.**

4. Concernant le milieu carcéral, **la Suisse recommande au Gouvernement de donner la priorité à la réforme pénitentiaire en allouant les ressources adéquates, ainsi que d'apporter des réponses au manque de nourriture et de soins, à la caducité des lois et des règlements relatifs au système carcéral, et aux insuffisances en matière d'infrastructures, de gestion et de formation.**